

20 concepts de projets MedWet provisoires Pour commentaires et expression d'intérêt

octobre 2014

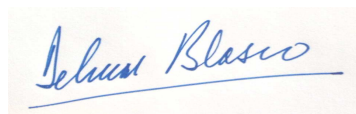
INTRODUCTION

Fidèle à sa Mission et à sa raison d'être, MedWet doit apporter une valeur ajoutée aux pays qu'elle rassemble en encourageant des actions concrètes sur le terrain pour renforcer la mise en œuvre de la Convention de Ramsar dans toute la mesure possible. La Mission MedWet a un autre aspect important : encourager et faciliter la coopération en Méditerranée, dans de multiples directions, entre et à l'intérieur de TOUTES les sous-régions – Nord et Sud, Est et Ouest – et entre TOUS les acteurs : gouvernements, organisations internationales et régionales, organisations non gouvernementales et de la société civile, personnel scientifique et technique, notamment les administrateurs de zones humides et les utilisateurs des services des zones humides.

Pour ce faire, le Secrétariat MedWet travaille à plusieurs concepts de projets dans le but d'identifier des partenaires et des sources de financement potentiels pour pouvoir procéder à la préparation de propositions de projets complètes.

En vérité, le Secrétariat n'a nullement l'intention de devenir un « mégamécanisme d'application de projets » ni de financer ses coûts administratifs avec les frais généraux des projets. L'idée est que la plupart des projets MedWet soient appliqués par des partenaires. Le Secrétariat MedWet n'engagera du personnel ou des consultants supplémentaires que dans des circonstances exceptionnelles pour la mise en œuvre de projets spécifiques.

Vos commentaires et/ou expressions d'intérêt seraient les bienvenus.



Delmar Alberto Blasco Bellomaria
Coordonnateur MedWet



MedWet is the first regional initiative formally recognized by the Ramsar Convention on Wetlands.
MedWet, une initiative régionale formellement reconnue par la Convention de Ramsar sur les zones humides.
أول مبادرة اقليمية معترف بها رسميا من قبل اتفاقية رامسار بشأن المناطق الرطبة

PROCESSUS

Étape 1. Ces concepts de projets seront élaborés en plus grand détail dans les deux mois qui viennent, sur la base de la rétroinformation reçue principalement des pays MedWet mais aussi d'autres acteurs.

Étape 2. Les pays MedWet seront invités à exprimer leur intérêt à participer à la mise en œuvre de projets sur leur territoire et/ou à participer éventuellement au financement. Le Secrétariat MedWet encouragera activement la participation des pays MedWet de différentes sous-régions, de pays en développement et développés, à chaque projet, afin de promouvoir un sens de « cause commune » et l'échange d'expérience et d'enseignements acquis.

Étape 3. Le Secrétariat MedWet cherchera activement à obtenir la participation de un à quatre partenaires par projet.

Étape 4. Les concepts de projets seront présentés à d'éventuels bailleurs de fonds.

Étape 5. Des propositions de projets complètes seront élaborées pour les concepts de projets ayant obtenu une marque d'intérêt d'un bailleur de fonds potentiel au moins.

Étape 6. Si le financement est obtenu, des accords de mise en œuvre des projets seront signés avec le(s) partenaire(s) de chaque projet.

CONCEPTS DE PROJETS

SÉRIE OUTILS DE BASE

Concept de projet 1 – Évaluation des pressions sur l'eau et les zones humides méditerranéennes avec les indicateurs d'empreinte hydrique (EH)

[Proposition conjointe MedWet/Observatoire des zones humides méditerranéennes (OZHM)]

Le projet :

- a) compléterait le tableau pour la *rareté de l'eau bleue* et l'*EH grise*,
- b) calculerait les valeurs pour la période récente (c.-à-d. 2010-2014) en vue de permettre une comparaison directe avec les chiffres « standards » existants pour les indicateurs EH, c.-à-d. 1996-2005 → *Évaluation des progrès (ou de la dégradation) de la situation dans les pays MedWet*;
- c) évaluerait la possibilité d'améliorer l'EH grise par les moyens suivants :
 - i) inclure des polluants autres que les polluants à base de nitrate (pesticides phosphorés? métaux lourds?); et
 - ii) affiner l'image à l'échelle infranationale (provinces, bassins hydrographiques?); et
- d) préparerait des recommandations sur les moyens d'utiliser les conclusions du projet dans la prise de décisions relative à l'eau.

Note : Ce concept de projet se trouve à une phase de conception plus avancée que les autres.

Concept de projet 2 – Inventaires des zones humides

MedWet a mis au point des outils d'inventaire des zones humides et a aidé les pays à les utiliser.

Néanmoins, l'analyse d'un échantillon de 10 Rapports nationaux de pays MedWet récemment soumis à la Convention de Ramsar en préparation de la COP12 en 2015 montre que certains d'entre eux n'ont

toujours pas d'inventaire complet de leurs ressources en zones humides. Il s'agit d'une haute priorité si les pays doivent élaborer, comme requis par Ramsar, des stratégies nationales pour les zones humides crédibles ou des outils semblables, y compris la législation appropriée pour les soutenir.

Concept de projet 3 – Étude et valorisation des services écosystémiques des zones humides

Projet pilote pour une étude approfondie et une valorisation des services écosystémiques des zones humides dans 15 sites importants de cinq pays MedWet. Outre la description des résultats, le projet devrait comprendre l'élaboration :

- a) de recommandations pour garantir la conservation à long terme de ces services;
- b) de recommandations pour leur utilisation durable dans l'intérêt de la biodiversité et des populations humaines concernées; et
- c) d'outils pour la transmission efficace des résultats aux décideurs et aux acteurs des zones humides (c.-à-d. les autorités locales, les administrateurs de zones humides, les agriculteurs, les pêcheurs, les chasseurs, les ONG, etc.).

Contexte. L'Observatoire des zones humides méditerranéennes a rassemblé, en 2010, toutes les études de cas méditerranéennes connues sur les services écologiques fournis par les zones humides (voir *Les zones humides méditerranéennes – Enjeux et perspectives – 2012*). Toutefois, celles-ci n'ont été compilées que pour rassembler les statistiques montrant quels services ont été plus ou moins étudiés à ce jour dans la région. En conséquence, il est nécessaire de mettre à jour et de compléter cette information et de traduire les études techniques en outils puissants pouvant permettre aux pays MedWet de promouvoir la cause des zones humides pour les services qu'elles procurent à la nature et à l'homme.

Sur la base des enseignements acquis, le projet pourrait être étendu, dans une deuxième phase, à tous les pays MedWet.

SÉRIE UTILISATION RATIONNELLE DES ZONES HUMIDES

Concept de projet 4 – Pêcheries artisanales côtières et intérieures

Un projet pilote visant à évaluer les pêcheries artisanales côtières et intérieures et à élaborer des plans pour leur durabilité écologique et économique dans trois pays MedWet en développement au moins, à l'aide d'une approche participative impliquant tous les acteurs.

Note : Un projet semblable est en cours concernant les pêcheries artisanales dans les Aires protégées de six pays de l'Union européenne.

Dans une deuxième phase et en appliquant les enseignements acquis, le projet pourrait être étendu à d'autres pays intéressés.

Concept de projet 5 –Tourisme durable

Le projet développerait des modèles de tourisme durable (p. ex., observation des oiseaux, pêche sportive, tourisme rural, etc.) dans cinq sites au moins de trois pays au moins, avec des stratégies d'application de ces modèles.

Dans une deuxième phase et en appliquant les enseignements acquis, le projet pourrait être étendu à d'autres pays intéressés.

Concept de projet 6 – Valeurs culturelles

Retrouver et/ou revaloriser les valeurs culturelles, et plans pour leur conservation à long terme, notamment :

- a) des plans d'information pour mieux faire connaître ces valeurs aux niveaux national et régional;
- b) la promotion possible de ces valeurs par des activités appropriées telles que des festivals réguliers; et
- c) des plans pour des activités de développement socio-économique, telles que la production d'objets d'artisanat et/ou la création de labels pour des produits alimentaires, y compris la conception de stratégies de commercialisation.

SÉRIE GESTION DES ZONES HUMIDES

Concept de projet 7 – Gestion intégrée des zones côtières

L'élaboration de plans de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) pour des régions spécifiques dans trois pays au moins, comme méthodologie pilote pour une application future aux zones côtières dans leur ensemble. Après avoir évalué les besoins prioritaires des pays pour des réformes juridiques, politiques et institutionnelles en vue de renforcer l'approche de la GIZC fondée sur les écosystèmes, le projet développerait des modèles pour intégrer les aspects environnementaux et socio-économiques dans la mise en œuvre d'un dialogue participatif sur la gouvernance du littoral.

Concept de projet 8 – Adaptation aux changements climatiques

Le projet élaborerait des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre d'un réseau résilient de zones humides, dans six pays MedWet. Les principaux objectifs seraient :

- a) évaluer et documenter les effets prévus de plusieurs scénarios de changements climatiques sur les services et fonctions essentiels de zones humides clés;
- b) communiquer les principales valeurs environnementales, culturelles et socio-économiques qui, à leur tour, peuvent contribuer à l'adoption de mesures d'adaptation aux changements climatiques;
- c) élaborer et appliquer des stratégies d'adaptation communautaires et cadres de suivi pour plusieurs sites pilotes de zones humides;
- d) élaborer et affiner les mécanismes d'échange de crédits carbone / piégeage du carbone dans plusieurs sites pilotes de zones humides pour garantir leur viabilité financière;
- e) renforcer les capacités institutionnelles clés d'acteurs pertinents en matière de résilience des zones humides aux changements climatiques; et
- f) diffuser les principaux résultats et enseignements acquis auprès des partenaires du projet, et au-delà.

SÉRIE PARTICIPATION DES ACTEURS

Concept de projet 9 – Participation communautaire

La participation communautaire à la gestion des Sites Ramsar, en tant que mise en œuvre concrète de « l'Accréditation de communautés Ramsar » envisagée dans un projet de résolution soumis par la Tunisie, pour communication à la COP12 de Ramsar. Même si le projet de résolution n'est pas adopté à la COP12, le projet cherchera à utiliser les éléments clés figurant dans le « Cadre pour l'accréditation de communautés Ramsar » joint au projet de résolution (voir « Projets de résolutions pour la COP12 » à l'adresse <http://ramsar.org/event/48th-meeting-of-the-ramsar-standing-committee>)

Concept de projet 10 – Utilisation durable et suivi participatifs de la biodiversité sur le modèle de l'*Hima*

Au Moyen-Orient, Birdlife International fait revivre l'*hima*, un système traditionnel appliqué par les communautés pour gérer des aires naturelles telles que des zones boisées, des prairies et des zones humides et les protéger de la surexploitation. Datant d'au moins six siècles, l'*hima* a commencé à décliner avec les bouleversements modernes des transports et des modes d'occupation des sols. Une des caractéristiques du système est sa souplesse, avec des règlements, une gestion et des responsabilités déterminés au niveau local selon les besoins et les priorités locaux. En conséquence, l'*hima* assure un mélange de protection intégrale et d'utilisation durable et, dans bien des endroits, a soutenu la protection de la biodiversité disparue du paysage en général.

Basé sur le concept de participation communautaire de l'*hima*, le projet encouragerait des approches semblables dans différentes zones humides de la région et chercherait à créer un réseau de centres de recherche et d'ONG/OSC intéressés et soutenant ces pratiques.

Concept de projet 11 – Participation du secteur privé

Le projet envisagerait l'élaboration d'initiatives de conservation des zones humides avec la participation active (y compris le financement) du secteur privé (une ou deux entreprises dans chaque cas) dans trois pays au moins.

D'après l'expérience acquise en plus de 16 ans de fonctionnement du partenariat entre le Secrétariat Ramsar et le Groupe Danone, le but est d'identifier d'autres entreprises actives dans le bassin méditerranéen en vue d'élaborer des partenariats semblables. Pour d'autres informations sur le partenariat Danone/Ramsar, voir www.ramsar.org

SÉRIE APPLICATION DE RAMSAR

Concept de projet 12 – Inscription de Sites Ramsar

Le projet fournirait une aide en matière d'identification de Sites Ramsar potentiels en appliquant les Lignes directrices Ramsar et en préparant les Fiches descriptives Ramsar dans les pays où il y a peu de Sites Ramsar inscrits et de grandes possibilités d'en inscrire.

En septembre 2014, les 26 pays MedWet avaient inscrit 396 sites sur la Liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale, couvrant plus de 9 millions d'hectares de types de zones humides extrêmement divers. Néanmoins, dans presque tous les pays MedWet, il existe un potentiel d'inscription de nouveaux Sites Ramsar. Il s'agirait d'une première étape importante vers la conservation à long terme de ces zones humides.

Concept de projet 13 – Gestion des Sites Ramsar

L'inscription de Sites Ramsar, si elle n'est pas suivie de l'élaboration et de l'application effective de plans de gestion dans les sites, pourrait n'avoir aucun sens. En conséquence, ce projet pilote aiderait les pays à élaborer des plans de gestion pour six Sites Ramsar au moins dans trois pays MedWet au moins, avec des moyens et mesures solides et crédibles permettant leur mise en œuvre effective sur le terrain à court, moyen et long terme (c.-à-d. qu'il pourrait être nécessaire de modifier le statut de conservation des sites s'il ne s'agit pas d'aires légalement protégées). Le projet devrait comporter un élément d'information important pour diffuser les enseignements acquis auprès d'autres pays méditerranéens.

Dans une deuxième phase et en appliquant les enseignements acquis, le projet pourrait être étendu à d'autres pays intéressés.

Concept de projet 14 – Restauration des zones humides

Même s'il n'y a pas de chiffres confirmés, on estime qu'au moins 50% des zones humides méditerranéennes ont disparu ou ont été gravement dégradées depuis un siècle. En conséquence, outre la sauvegarde des zones humides qui subsistent, la remise en état des zones humides pourrait représenter une haute priorité dans de nombreux pays. Dans le cadre de ce projet, la remise en état des zones humides sera menée dans un site au moins, dans cinq pays MedWet, qu'il s'agisse de pays développés ou en développement, si possible dans des zones humides présentant des caractéristiques/fonctions semblables (p.ex. habitats d'oiseaux d'eau, soit résidents, soit hivernants) ou avoir des fonctions écosystémiques semblables (p.ex. recharge de l'aquifère ou maîtrise des inondations). Le projet pourrait représenter un modèle de restauration durable des zones humides et comprendre des expériences pilotes de création de nouvelles zones humides pour des fonctions particulières.

Dans une deuxième phase et en appliquant les enseignements acquis, le projet pourrait être étendu à d'autres pays intéressés.

Concept de projet 15 – Conservation des zones humides des îles du bassin méditerranéen

Le Gouvernement grec a présenté un projet de résolution pour la COP12 de Ramsar (juin 2015) intitulé *Conservation des zones humides des îles du bassin méditerranéen*. Le projet, entre autres,

- « 15. PRIE INSTAMMENT les Parties contractantes du bassin méditerranéen, dans le cadre de l'Initiative MedWet, de produire ou de mettre à jour, de manière hautement prioritaire, un inventaire complet et scientifiquement fondé des zones humides insulaires, s'appuyant sur les méthodologies appropriées telles que celle qui a été élaborée pour les zones humides insulaires de Grèce et de partager cet inventaire dans le contexte d'une base de données MedWet.... »
17. DONNE INSTRUCTION au Secrétariat Ramsar:
- ...
- c) d'élaborer, échanger et diffuser des études de cas avec l'aide de l'Initiative MedWet et d'autres partenaires, là où les zones humides insulaires méditerranéennes ont été :
- i) dégradées par des interventions humaines, y compris par la propagation d'espèces envahissantes; et
 - ii) protégées ou restaurées efficacement, grâce à des mesures particulières et à leur inscription sur la Liste de Ramsar et/ou à d'autres formes de protection.... »

Quelle que soit la décision du Comité permanent Ramsar, puis de la COP, concernant ce projet de résolution, le Secrétariat MedWet estime que les actions mentionnées ci-dessus méritent d'être appliquées dès que possible. En conséquence, ce concept de projet envisage de mettre en œuvre ces activités.

SÉRIE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Concept de projet 16 – Présence MedWet à la COP12 de Ramsar

La 12^e Session de la Conférence des Parties à la Convention de Ramsar aura lieu à Punta del Este, Uruguay, du 1^{er} au 9 juin 2015. Le Secrétariat MedWet prévoit de promouvoir une présence MedWet importante et, par conséquent, une présence de la Méditerranée à la COP. Dans ce but, le présent projet envisage :

- a) de préparer un « Espace méditerranéen » dans une zone appropriée du lieu de réunion de la COP où tous les pays méditerranéens ainsi que les institutions régionales

intergouvernementales et non gouvernementales et le secteur privé de la région pourront être présents;

- b) de préparer une grande exposition MedWet conçue de telle manière qu'elle puisse être reproduite ultérieurement dans tous les pays MedWet, dans les langues nationales avec un appui de MedWet; et
- c) d'inclure dans « l'Espace méditerranéen » de la COP12 des espaces pour accueillir des activités parallèles, des films, des tables rondes et autres activités, y compris des événements culturels et la promotion de produits régionaux.

Concept de projet 17 – Espèce des zones humides de l'année

Projet pilote dans cinq pays au moins, fondé sur la désignation d'une « *espèce des zones humides de l'année* » avec des activités associées de protection de l'espèce et des campagnes de sensibilisation du public aux zones humides et aux espèces qu'elles abritent.

Le projet peut concerner la même espèce dans les pays participants ou des espèces différentes, selon les priorités nationales mais avec une approche semblable.

Dans une deuxième phase et en appliquant les enseignements acquis, le projet pourrait être étendu à d'autres pays intéressés et être reproduit année après année, ou à des intervalles réguliers.

Concept de projet 18 – Site Ramsar de l'année

Projet pilote dans cinq pays au moins s'appuyant sur la désignation d'une « *zone humide de l'année* » (de préférence un Site Ramsar) avec des activités associées de protection du site et des campagnes de sensibilisation du public aux zones humides.

Dans une deuxième phase et en appliquant les enseignements acquis, le projet pourrait être étendu à d'autres pays intéressés et être reproduit année après année, ou à des intervalles réguliers.

SÉRIE RÉSEAUX

Concept de projet 19 – Symposium sur les deltas et les principaux estuaires méditerranéens

Le projet envisagerait l'organisation d'un Symposium méditerranéen auquel participeraient les décideurs et autres acteurs concernés par la gestion des deltas et des principaux estuaires, afin :

- a) d'analyser l'état de conservation actuel des deltas et principaux estuaires méditerranéens;
- b) de jeter les bases de l'élaboration d'une stratégie méditerranéenne pour la conservation et la gestion efficace des deltas et estuaires; et
- c) d'établir un réseau des deltas et principaux estuaires méditerranéens dans le but de favoriser les échanges, de diffuser l'expérience et de promouvoir d'autres actions pilotes pour la protection et la gestion efficace des deltas et principaux estuaires de la région.

Concept de projet 20 – Symposium sur les oasis méditerranéennes

Le projet envisagerait l'organisation d'un Symposium sur les oasis méditerranéennes pour :

- a) analyser l'état de conservation actuel des oasis dans les pays MedWet;
- b) établir une base pour l'élaboration d'une stratégie de conservation et de gestion efficace des oasis dans les pays MedWet; et
- c) établir un réseau d'oasis dans les pays méditerranéens dans le but de favoriser les échanges, diffuser l'expérience et promouvoir des actions pilotes de protection des oasis contre la désertification, l'urbanisation et la gestion inappropriée.